

CPAM du Finistère
Administration Générale

MARCHÉ PUBLIC
ACCORD-CADRE DE SERVICES

Entretien des menuiseries extérieures et stores des CPAM de la région Bretagne

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°
Date limite de remise des plis

M6-2025
08/04/2026 à 12h00m00s

1. OBJET DU CONTRAT

Acheteur

CPAM du Finistère - Service Administration Générale
Représentant : M. Antoine BOURDON, Directeur
Adresse : 1 rue de Savoie 29282 Brest Cedex
La personne en charge du dossier est M. Freddy FILIATRE, Acheteur.

Description de la prestation

Le contrat porte sur des prestations d'entretien des menuiseries extérieures et stores et dépannage des 4 CPAM de la région Bretagne (maintenances préventive et corrective).

Caractéristiques principales du contrat

	Objet du contrat	Entretien des menuiseries extérieures et stores des 4 CPAM de la région Bretagne
	Acheteur	CPAM du Finistère (coordonnateur du groupement de commande)
	Type de contrat	Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum
	Structure	4 lots géographiques
	Lieu d'exécution	Région Bretagne
	Durée	4 ans maximum à compter de la notification (mai 2026 à titre prévisionnel)

Allotissement

Lot n°1 : Entretien des menuiseries extérieures et stores de la CPAM 22
Lot n°2 : Entretien des menuiseries extérieures et stores de la CPAM 29
Lot n°3 : Entretien des menuiseries extérieures et stores de la CPAM 35
Lot n°4 : Entretien des menuiseries extérieures et stores de la CPAM 56

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

Procédure de passation

Appel d'offres ouvert (article R2124-2 1° - Code de la commande publique).

Déroulé de la procédure et planning indicatif

	Publication de la consultation	5 mars 2026
	Retrait du dossier de consultation, élaboration et remise de l'offre par le candidat	mars 2026
	Ouverture des plis, examen des candidatures et des justificatifs	8 avril 2026
	Analyse des offres, demandes de précisions éventuelles	avril 2026
	Classement des offres et attribution du contrat	fin avril 2026
	Information des candidats non retenus	fin avril 2026
	Signature et notification du contrat	mai 2026

■ Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.AccueilEntreprise>.

■ Dossier de consultation

Le dossier de consultation contient les documents suivants: RC, AE, BPUvDQE, CCAP, CCTP et CRT. L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

■ Réponse et groupement

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

Conformément aux articles L1220-1 à L1220-3 du Code de la Commande publique et à l'arrêt du Conseil d'État n°436532 du 08/10/2020, si l'étude des offres démontre que plusieurs personnes morales différentes, qui constituent en principe des opérateurs économiques distincts, n'ont pas d'autonomie commerciale, résultant notamment des liens étroits entre leurs actionnaires ou leurs dirigeants, qui peut se manifester par l'absence totale ou partielle de moyens distincts ou la similarité de leurs offres pour un même lot, alors ces personnes morales seront regardées comme un seul et même soumissionnaire et seule sera retenue la dernière réponse déposée (article R2151-6 du Code de la commande publique).
Conformément à l'article R2142-4 du Code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché à peine d'irrégularité. Tous les groupements constitués des mêmes opérateurs économiques permutant leur responsabilité seront considérés comme un seul et même soumissionnaire.

■ Visite des lieux ou consultation sur place de documents

Les candidats peuvent, de manière facultative mais fortement recommandée, effectuer une visite des sites dans les conditions décrites ci-dessous.

De plus, le candidat peut effectuer autant de visites « discrètes » qu'il souhaite, c'est-à-dire sans entrer à l'intérieur du bâtiment et sans contacter les organismes.

L'attention des candidats est portée sur le fait que les visites sont importantes dans la mesure où le nombre de châssis indiqué en annexe est estimatif et où le titulaire ne saurait opposer cette donnée à l'acheteur en cours de marché.

Lot 1 – CPAM 22 :

- Visite de site non obligatoire - uniquement pour le siège. Pas de visite pour l'agence de Dinan.

- Personne à contacter : Service Achats-Immobilier – Mme KOVACS Céline :

marches-contrats-SAI.cpam-st-brieuc@assurance-maladie.fr

- Date et horaires : lundi 16 mars 2026 à 11h00 – Adresse : 106 boulevard hoche – 22000 Saint-Brieuc

Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées.

Lot 2 – CPAM 29 :

- Personne à contacter : pole.achats.bretagne.cpam-finistere@assurance-maladie.fr

- Dates et horaires : RDV à convenir par mail (en cas de visite comprenant l'intérieur du bâtiment).

Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées.

Lot 3 – CPAM 35 :

- Personne à contacter : plog.cpam-ille-et-vilaine@assurance-maladie.fr

- Dates et horaires : RDV à convenir par mail (en cas de visite comprenant l'intérieur du bâtiment).

Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées.

Lot 4 – CPAM 56 :

- Personne à contacter : gestion.sgi.cpam-morbihan@assurance-maladie.fr

- Dates et horaires : Afin de fixer une date et une heure de rendez-vous, les candidats sont priés de prendre contact par mail, au plus tard 4 jours avant la date de remise des offres, avec les représentants de la CPAM du Morbihan. Les visites à l'improviste ne sont pas autorisées.

■ Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

■ Variantes

Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.

■ Modalités de remise des offres

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de manière électronique sur le profil d'acheteur :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.AccueilEntreprise>.

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés via ce lien :

<https://bluefiles.com/app/drop-page/4b89497b0b05e05999a9db2dc5f4007b4dfb6140461207743c863a6c62943a72/>

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

■ Contenu des plis

La candidature comprend les documents suivants :

Document	Descriptif
Déclaration du candidat (DC2)	Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)
Lettre de candidature (DC1)	Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)
Références fournitures et services	Liste des principales fournitures ou des principaux services effectués (3 dernières années) indiquant le montant, la date et le destinataire, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
Références Travaux	Liste des travaux exécutés (5 dernières années) avec attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants, montant, époque, lieu d'exécution et précision s'ils ont été faits selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :

- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre comprend les documents suivants :

Document	Descriptif
AE	Acte d'engagement complété par l'entreprise
Annexe financière (BPUvDQE)	Annexe financière (BPUvDQE) complétée par l'entreprise
CRT	Cadre de réponse technique imposé complété par l'entreprise

■ Remise des offres électroniques

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux. En cas de dépôts successifs il est recommandé que le dernier dépôt contienne l'ensemble des pièces exigées.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Les candidats peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leur pli électronique. Elle peut être envoyée sur support physique électronique, ou support papier, qui doit être placée dans un pli scellé, comporter sur l'enveloppe le numéro de la consultation et le nom du candidat. Ce pli est adressé en recommandé avec avis de réception ou remis en main propre contre récépissé à l'adresse indiquée ci-avant.

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

■ Régularisation des propositions

En cas de constatation que des pièces ou informations de candidature sont absentes ou incomplètes, l'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats concernés de compléter leur dossier de candidature.

L'acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats ayant remis une offre irrégulière de régulariser leur proposition, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. Les justificatifs non substantiels manquants devront alors être fournis dans le délai fixé par l'acheteur à défaut de quoi l'offre du candidat sera définitivement rejetée. Cette régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.

4. JUGEMENTS DES OFFRES ET ATTRIBUTION

■ Critères de jugement des offres

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critères et sous-critères d'évaluation	
1. Prix – 60 % Le prix est apprécié sur la base du montant total du DQE établi pour les besoins de la comparaison des offres. Le DQE n'a pas de valeur contractuelle et sert uniquement à l'analyse des offres ; l'accord-cadre étant exécuté par l'émission de bons de commande.	
2. Valeur technique – 35 % Sous-critère 2.1 – Moyens humains et compétences affectés au marché (10 points) Sous-critère 2.2 – Modalités et délais d'intervention spécifiques au marché (20 points) Sous-critère 2.3 – Moyens matériels et garanties spécifiques au marché (5 points)	
3. Développement durable – 5 % Sous-critère 3.1 – Performance environnementale des pièces de rechange (2,5 points) Sous-critère 3.2 – Modalités de déplacement des techniciens pour le présent marché (2,5 points)	
Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :	
Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix après demande de l'acheteur, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat.

■ Justificatifs à fournir par l'attributaire

Avant notification du contrat, l'attributaire doit fournir dans un délai court, fixé par le courrier de l'offre retenue, les documents suivants :

Document	Descriptif
Certificat de régularité fiscale	Attestation délivrée par la DGFiP certifiant de la régularité de la situation de l'attributaire au regard de ses obligations fiscales
Certificat de régularité sociale	Attestation délivrée par l'URSSAF ou par d'autres organismes sociaux selon l'entreprise

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.AccueilEntreprise>.

La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

■ Voies et délais de recours

Les recours ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours doivent être adressés au Tribunal judiciaire de Brest :

32 rue de Denver 29219 Brest cedex 2

Téléphone : 02 98 33 78 00

Courriel : tj1-brest@justice.fr



Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :

[Code de la commande publique](#) et ses [annexes](#) (Légifrance)

[Formulaires candidats \(DAJ\)](#)

[Médiateur des entreprises](#)

[CCAG Fournitures courantes et services du 30 mars 2021](#)